

Gilly, le 17 mai 2024

336-338, chaussée de Ransart
6060
N° Entreprise : 0888913443

GILLY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 17 MAI
2024

1. Validité de l'assemblée générale

21 copropriétaires sur 26 sont présents ou représentés totalisant
5674 / 10000 mes.

Les deux quorums étant réunis, l'assemblée est valablement constituée et peut
délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

La réunion est ouverte à 18 H 15 suivant l'ordre du jour.

2. Nomination du Président de séance

Mme _____ est élue Présidente de séance à l'unanimité des présents et
représentés.

3. Présentation Mr ERWIN DE VOS CANDIDAT AU POSTE DE SYNDIC

Monsieur DE VOS se présente et explique le cadre de sa mission de syndic.
Les copropriétaires posent leurs questions.

4. ELECTION DU NOUVEAU SYNDIC. VOTE

CHOIX ENTRE ERWIN DE VOS ET AXEL HENRI (SEPI)

Vote SEPI : Pour : 2206 / 10000 mes

Contre : 3468 / 10000 mes

Abstention : 0 / 10000 mes

Vote DE VOS : Pour : 3468 / 10000 mes

Contre : 2206 / 10000 mes

Abstention : 0 / 10000 mes

Mr Erwin DE VOS est élu au poste de syndic

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, la Présidente Mme _____, lève la
séance à 18 H 40.

L'original du procès-verbal a été signé et approuvé par les copropriétaires encore présents à la
fin de la réunion. Il est joint au registre des PV avec la liste des présences

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 17 MAI
2024

1. Validité de l'assemblée générale

21 copropriétaires sur 26 sont présents ou représentés totalisant
5674 / 10000 mes.

Les deux quorums étant réunis, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

La réunion est ouverte à 18 H *15* suivant l'ordre du jour.

2. Nomination du Président de séance

Mr *De Vos* est élu Président de séance à l'unanimité des présents et représentés.

3. Présentation Mr ERWIN DE VOS CANDIDAT AU POSTE DE SYNDIC

Monsieur DE VOS se présente et explique le cadre de sa mission de syndic.

des copropriétaires font leurs questions

4. ELECTION DU NOUVEAU SYNDIC. VOTE

CHOIX ENTRE ERWIN DE VOS ET AXEL HENRI (SEPI)

Vote SEPI : Pour : *2206* / 10000 mes

Contre : *3464* / 10000 mes

Abstention : 0 / 10000 mes

Vote DE VOS : Pour : *3464* / 10000 mes

Contre : *2206* / 10000 mes

Abstention : 0 / 10000 mes

Mr DE VOS est élu

rien en rigueur

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, le Président M *De Vos*, lève la séance à 18 H *40*.

L'original du procès-verbal a été signé et approuvé par les copropriétaires encore présents à la fin de la réunion. Il est joint au registre des PV avec la liste des présences

